

BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2016-2017

(Tarifs à compter du 1^{er} octobre)

Adhésion valable jusqu'au 31/08/2017



Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement
à votre section académique
ou au SNUEP-FSU 38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS
Courriel : snuep.national@wanadoo.fr ; site : www.snuep.fr

MERCI de remplir complètement et LISIBLEMENT ce bulletin : cela facilite le travail des militant-es.

Ancien-ne adhérent-e oui non
n° d'adhérent-e (facultatif) :
M. Mme
NOM :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance : ____/____/____
Adresse complète:
.....
.....
Tél. fixe :
Tél. portable :
E-mail :

**En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU,
1^{re} fédération de l'Education nationale.**
**Pour les retraité-es, l'adhésion au SNUEP
inclut l'adhésion à la FGR.**

ACADÉMIE (au 01/09/2016) : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE

PLP CPE AED

Classe normale Hors classe Stagiaire

Contractuel-le CDD CDI Vacataire

Échelon au 01/09/16 : Depuis le : __/__/__

Emploi particulier : (ATP, AFA, CPA, détachement, Greta,
MLDS, inspection, ZR, congés divers) :

retraité-e en congé sans emploi

Discipline précise :
Code (si connu) :

**66 % de votre cotisation est déductible des impôts
(100% si frais réels)
ou
Votre cotisation permet d'obtenir un crédit d'impôt
si vous n'êtes pas imposable**

AFFECTATION

LP SEP SEGPA EREA

Collège Lycée SUP FC

Nom de l'établissement :

RNE (facultatif) :

Ville :

Si TZR Etab. d'exercice :

Rattach. admin :

COTISATIONS DES PLP ET CPE

E.A.P. : 27 € - Assistant d'éducation : 36 € - Sans traitement : 27 €

Non-titulaire : 93 € - Non-titulaire Réunion : 111 € - Non-titulaire Guyane : 85 €

Temps partiel : au prorata de la quotité de traitement

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

Temps partiel : % Nombre d'heures :

Montant : €

Mode de paiement :

1. Chèque-s : 1 2 3

2. Prélèvement* en 3 fois en 6 fois

3. Virement bancaire (Demandez le RIB à votre section académique)

*En cas de première demande, ou en cas de changement de coordonnées bancaires,
joindre un RIB et remplir le formulaire d'autorisation de prélèvement.

**Dès que l'adhésion est enregistrée,
elle est définitive et ne peut être remboursée.**

Éch.	Métropole		La Réunion		N ^o Calédonie Polynésie Française		Guadeloupe Mayotte Martinique Guyane	
	Cl. Norm	H.C.	Cl. Norm	H.C.	Cl. Norm	H.C.	Cl. Norm	H.C.
1	111	156	144	204	17272	24700	129	183
2	120	177	156	216	18712	27565	138	207
3	126	192	165	252	19690	29356	147	228
4	132	204	174	268	21122	32935	156	240
5	141	216	186	281	22196	34366	168	255
6	144	231	189	303	22553	36874	171	271
7	156	243	204	318	24700	38662	183	285
8	165		216		26134		195	
9	177		231		27923		207	
10	192		252		30431		225	
11	204		268		32935		240	
RETRAITÉ-ES METROPOLE - GUADELOUPE - GUYANE - MARTINIQUE - MAYOTTE								
	PLP 1	87 €	PLP CN	96 €	PLP H.C.	108 €		
RETRAITÉ-ES DE LA RÉUNION								
	PLP 1	117 €	PLP CN	129 €	PLP H.C.	144 €		
RETRAITÉ-ES DE NOUVELLE CALÉDONIE ET POLYNÉSIE FRANÇAISE EN CFP								
	PLP 1	10 383	PLP CN	11 457	PLP H.C.	12 888		

Le SNUEP-FSU pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser les publications syndicales. Je demande au SNUEP-FSU de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions.

Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et les traitements automatisés dans les conditions fixées par les art. 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation, à reconduire lors du renouvellement d'adhésion, est révoquée dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUEP-FSU.

**Pour l'enseignement professionnel
> Offensifs et engagés!**

Date : ____/____/____

Signature :